NATIXIS

FLASH ÉCONOMIE
RECHERCHE ÉCONOMIQUE

17 juillet 2012 – N°. 508

La solidarité avec les autres pays de la zone euro est-elle incompatible avec la stratégie fondamentale de l'Allemagne : rester compétitive au niveau mondial ? La réponse est oui

Pour sortir de la crise de la zone euro, il faudrait une solidarité qui ne concerne pas seulement les réponses à la crise financière mais aussi les économies réelles : mutualisation des politiques de soutien à l'emploi, aux implantations des entreprises, dans les pays en difficulté.

Cette solidarité dans le domaine des économies réelles aurait bien sûr un coût pour l'Allemagne, que nous essayons d'évaluer. La question centrale pour savoir si l'Allemagne peut accepter cette solidarité dans le soutien aux économies réelles est de savoir si elle menacerait d'être contradictoire avec la stratégie fondamentale de l'Allemagne qui est de rester compétitive au niveau mondial.

S'il y a contradiction, cette solidarité sera probablement rejetée par l'Allemagne même si ce rejet implique une grande faiblesse de pays européens clients de l'Allemagne. La taille des transferts nécessaires est tellement grande (12 points de PIB de l'Allemagne) qu'elle serait évidemment rejetée.

RECHERCHE ECONOMIQUE
Rédacteur :
Patrick ARTUS

Solidarité vis-à-vis aussi des économies réelles ?

Les pays de la zone euro ont mis en place **des mécanismes de solidarité pour lutter contre les crises financières :**

- recapitalisation des banques espagnoles en difficulté ;
- soutien au financement des Etats par l'EFSF-ESM et, très probablement en cas de crise grave, par la BCE.

Mais même si ceci évite les faillites bancaires, limite la hausse des taux d'intérêt sur les dettes publiques **(graphique 1), cette solidarité dans la lutte contre les crises financières de la zone euro ne permet pas de redresser les économies réelles de la zone euro ; elle évite simplement le pire dans le domaine financier.**

En effet, on observe **la poursuite de la dégradation des économies réelles des pays en difficulté :** recul des revenus salariaux **(graphique 2a)**, de l'effort d'investissement **(graphique 2b)**, de la demande intérieure **(graphique 2c)** et de l'activité (**graphique 2d)**, hausse du chômage **(graphique 2e)**, tout ceci ne permettant pas de faire disparaître les déficits extérieurs **(graphique 2f)** et encore moins les déficits publics **(graphiques 3a à 3d).**

Graphique 1
Taux d'intérêt à 10 ans sur les emprunts d'Etat

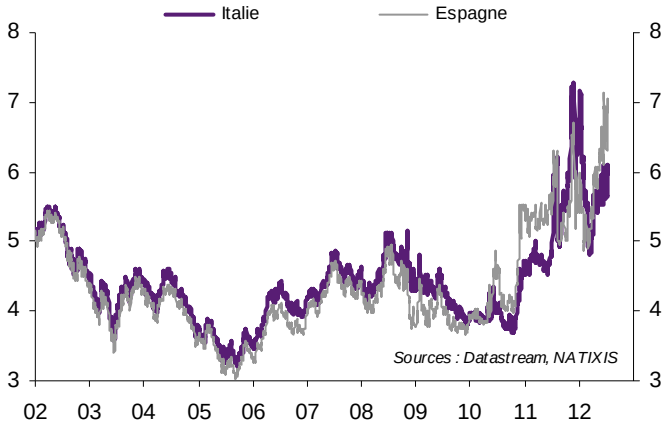

Graphique 2a
Masse salariale réelle (déflatée par prix de consommation, 100 en 2002:1)

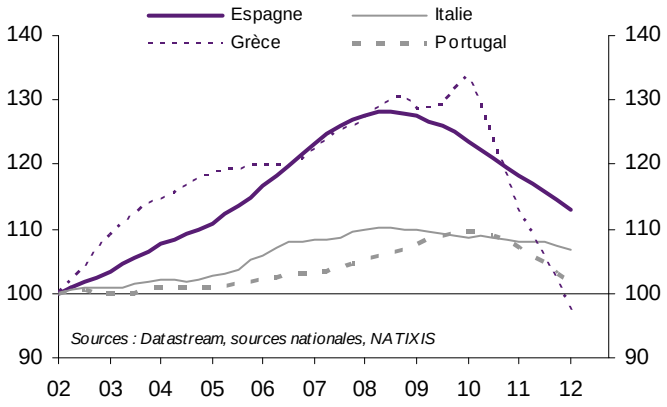

Graphique 2b
Investissement total des entreprises (volume, en % du PIB)

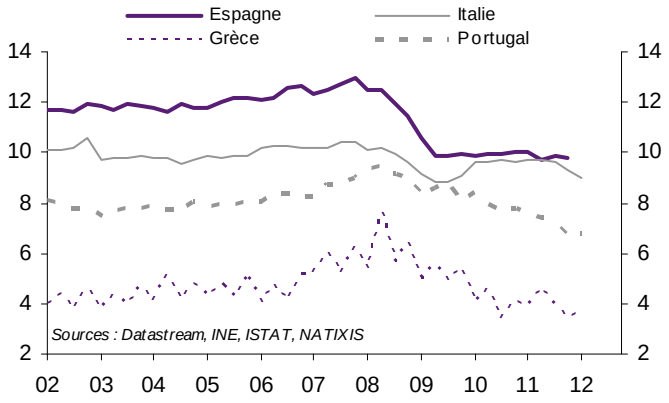

Graphique 2c
Demande intérieure (volume, 100 en 2002:1)

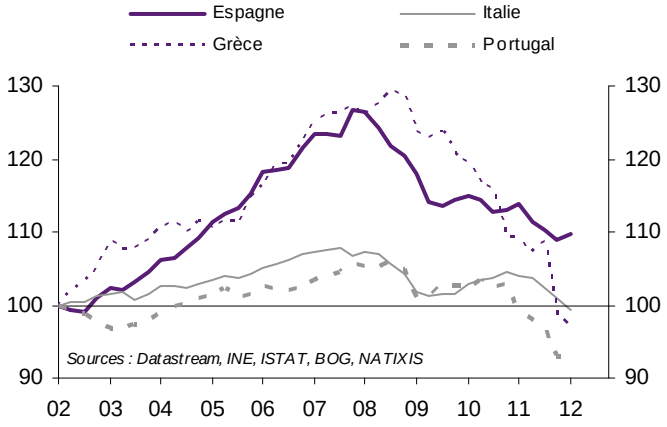

Graphique 2d
PIB volume (100 en 2002:1)

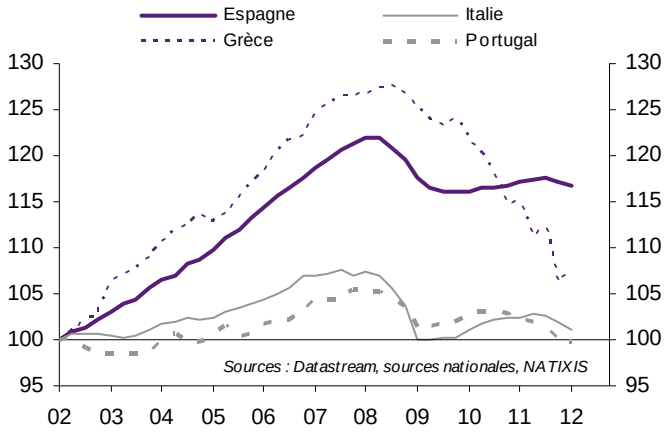

Graphique 2e
Taux de chômage

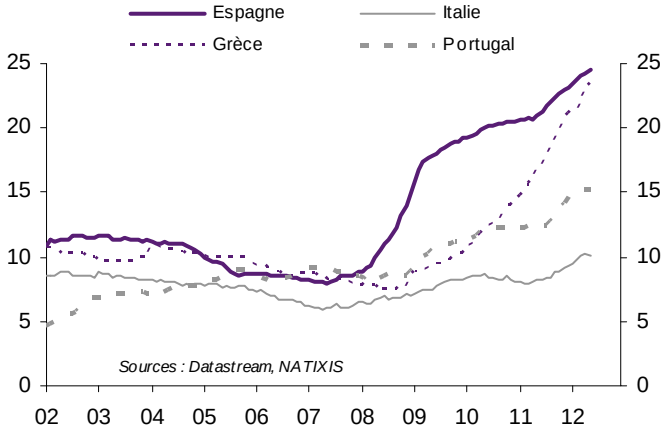

Graphique 2f
Balance courante (en % du PIB)

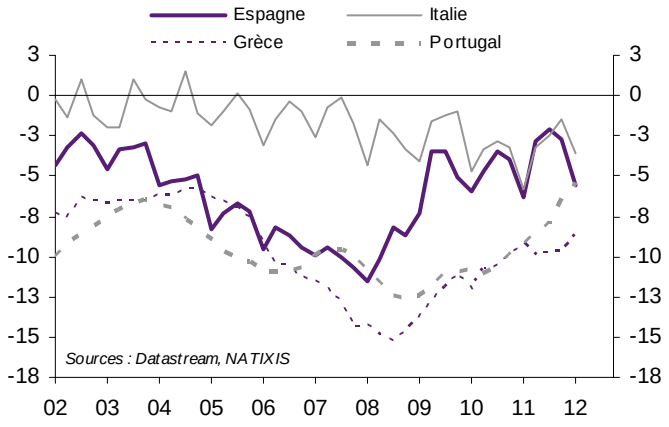

Graphique 3a
Espagne : déficit public cumulé
(en Mds d'euros)

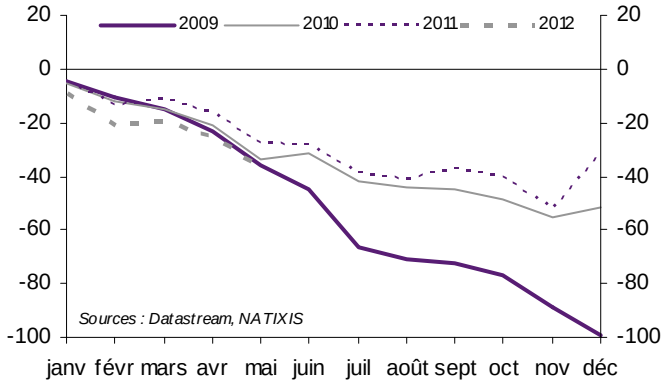

Graphique 3b
Italie : déficit public cumulé (en Mds d'euros)

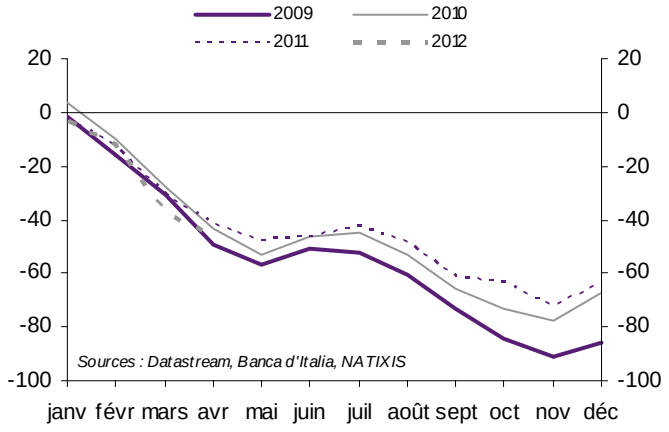

Graphique 3c
Grèce : déficit public cumulé (en Mds d'euros)

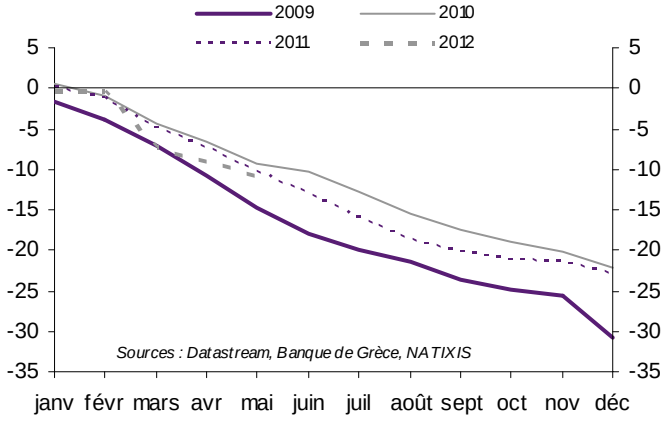

Graphique 3d
Portugal : déficit public cumulé
(en Mds d'euros)

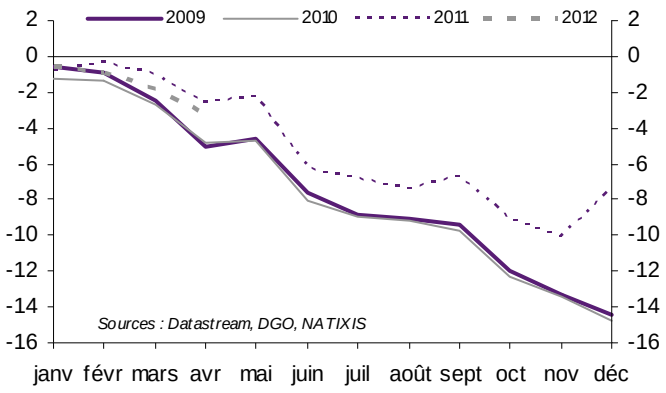

On voit bien s'enclencher **une spirale dépressive instable** : baisse de l'activité, donc absence de réduction des déficits budgétaires et politiques budgétaires encore plus restrictives ; donc hausse du chômage et baisse encore plus forte des salaires ; donc baisse de l'investissement des entreprises, donc de la croissance potentielle, et aggravation de la crise d'insolvabilité.

Il faudrait donc **aider ces pays à sortir de cette spirale** : comment les opinions pourront-elles accepter un chômage beaucoup plus élevé s'il ne permet même pas de réduire les déficits publics ? Ceci implique **d'étendre la solidarité européenne de la réponse à la crise financière à la réponse à la crise des économies réelles**.

Solidarité dans le domaine des économies réelles

Il s'agit d'aider les pays en difficulté à créer des emplois **(graphique 4a)**, à attirer des activités nouvelles, de préférence dans les secteurs exportateurs **(graphique 4b).**

Graphique 4a
Emploi total (100 en 2002:1)

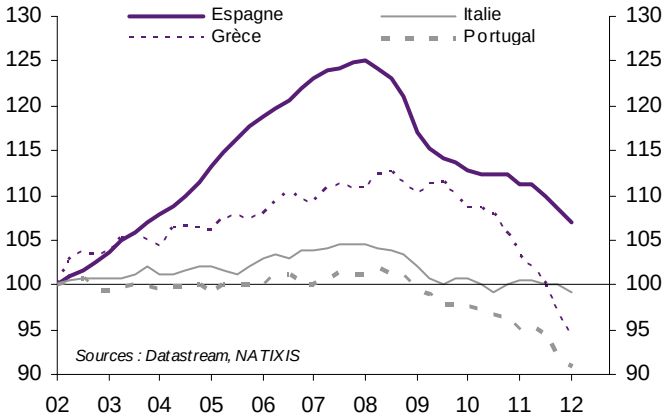

Graphique 4b
Capacité de production* manufacturière
(100 en 2002:1)

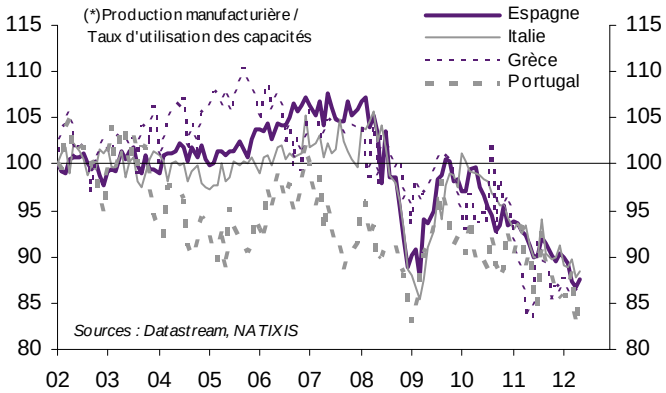

Pour cela, il peut s'agir :

- **de baisser les charges sociales des entreprises (graphique 5a)** dans les pays en difficulté **pour baisser le coût travail** et favoriser la création d'emplois, cette baisse des charges étant financée par l'ensemble des pays européens ;

- **d'accroître la profitabilité des entreprises en réduisant la taxation des profits (graphique 5b),** de manière à rendre ces pays plus attractifs pour les investissements.

Graphique 5a
Cotisations sociales (contributions des employeurs, en % du PIB valeur)

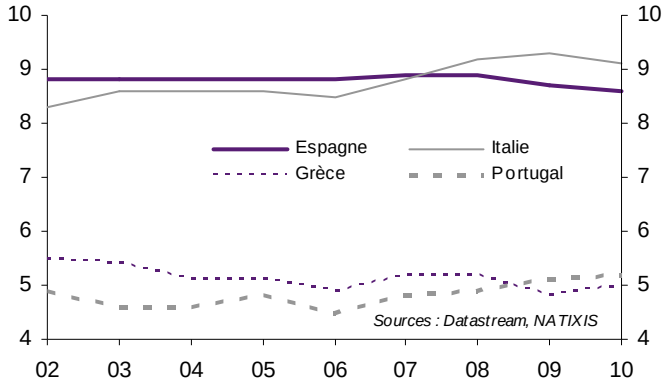

Graphique 5b
Taxation des profits des entreprises (impôts directs , en % du PIB)

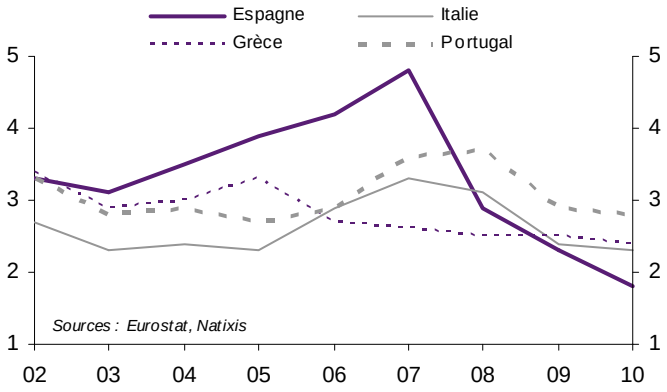

L'objet de ces politiques est d'augmenter l'attractivité de ces pays pour les entreprises industrielles, plus généralement des secteurs exposés. **Ces politiques étant financées par l'ensemble des pays de la zone euro, elles ont un coût pour ces pays, en particulier pour l'Allemagne,** qu'on peut supposer être au prorata du poids de l'Allemagne dans le PIB de la zone euro **(graphique 6).**

Graphique 6
PIB en valeur (en % du PIB de la zone euro)

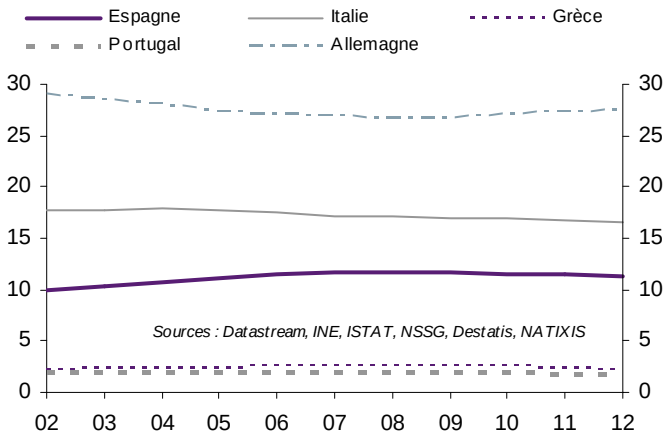

Quel pourrait alors être le coût pour l'Allemagne de cette politique de mutualisation du soutien à la création d'emplois et d'activités dans les pays en difficulté ? Regardons **les niveaux des coûts salariaux unitaires dans ces pays (graphique 7a) et des taux de profit (graphique 7b).**

Graphique 7a
Coût salarial unitaire* (Allemagne = 100)

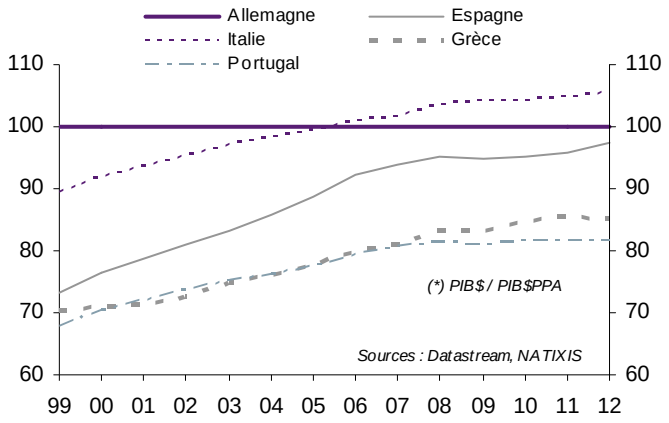

Graphique 7b
Profits après taxes, intérêts et dividendes
(en % du PIB)

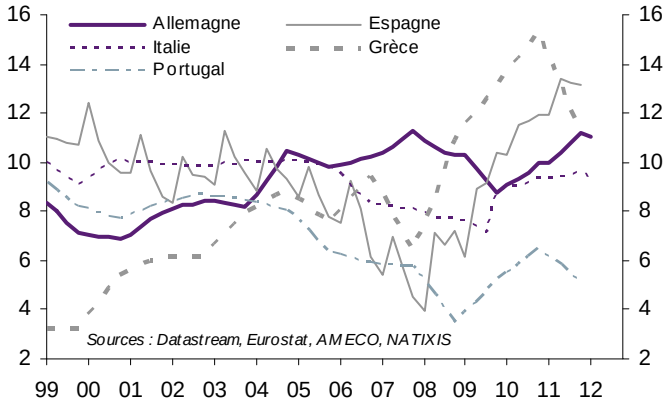

L'objectif pourrait être :

- de ramener le coût salarial unitaire des pays, relativement à l'Allemagne, à son niveau de 1999 ;
- d'amener le taux de profit des pays au niveau de celui de l'Allemagne pour les pays où il est inférieur.

Compte tenu des niveaux de coûts salariaux (graphique 7a), des profits (graphique 7b), du poids des salaires (graphique 7c) et de la structure du PIB (graphique 6 plus haut), cette politique coûterait à l'Allemagne 12,7 point de PIB en transferts aux 4 pays en difficulté ; ceci correspond à :

- 10,8 points de PIB (de l'Espagne) de soutien pour l'Espagne ;
- 13,1 points de PIB (de l'Italie) pour l'Italie ;
- 12,3 points de PIB (du Portugal) pour le Portugal ;
- 6,1 points de PIB (de la Grèce) pour la Grèce.

Graphique 7c
Masse salariale y compris charges sociales
(en % du PIB)

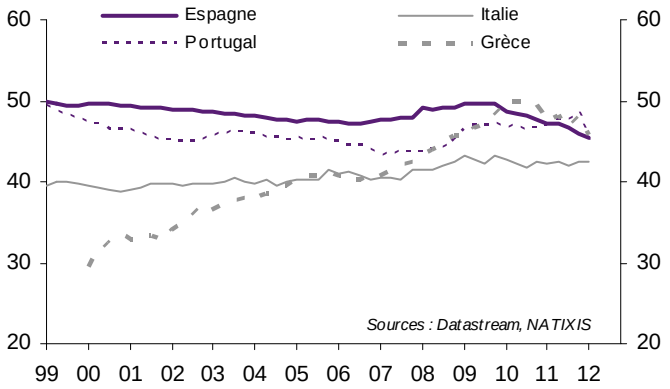

Synthèse : cette stratégie est-elle acceptable par l'Allemagne ?

Si la solidarité entre pays de la zone euro ne s'étend pas de la défense face aux crises financières au soutien aux économies réelles des pays en difficulté, la crise de la zone euro va s'aggraver parce que les spirales déflationnistes dans lesquelles ces pays sont pris vont se poursuivre. **Mais passer à ce type de mutualisation des politiques de l'économie réelle est-il acceptable pour l'Allemagne ?**

Nous avons évalué le coût pour l'Allemagne de ce type de politique mutualisée des économies réelles (coût unitaire du travail ramené à son niveau de 1999, profitabilité ramenée au moins au niveau allemand) à 12,7 points du PIB de l'Allemagne. On sait que **le centre de la politique économique de l'Allemagne est que l'Allemagne reste compétitive au niveau mondial,** compte tenu du niveau de gamme des produits qu'elle fabrique. Ceci permet à l'Allemagne de maintenir une industrie de grande taille **(graphique 8a)**, qui ne perd pas de parts de marché **(graphique 8b).**

Graphique 8a
Valeur ajoutée manufacturière (volume, en % du PIB)

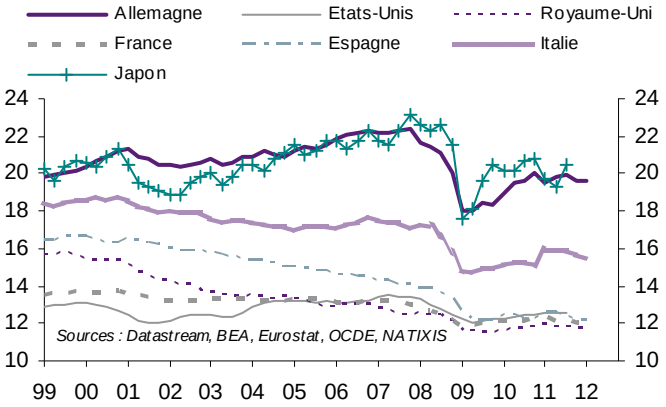

Graphique 8b
Exportations de l'Allemagne et commerce mondial (volume, 100 en 1999:1)

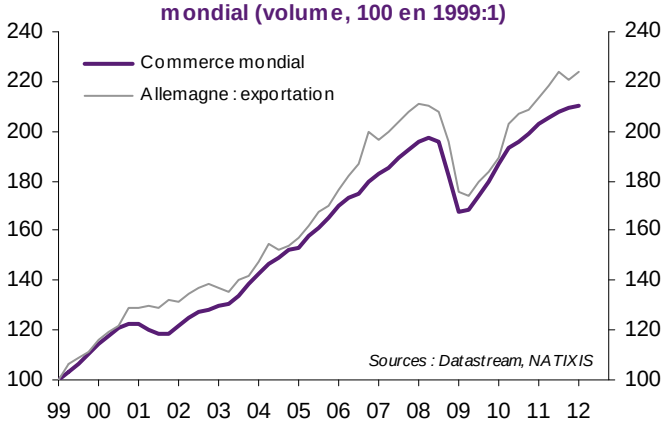

Une hausse de 12,7 points de PIB de la pression fiscale en Allemagne, nécessaire pour financer l'aide aux créations d'emplois dans les pays en difficulté, conduirait (graphique 9) évidemment à une destruction de la compétitivité internationale de l'Allemagne, et n'est donc pas envisageable.

Graphique 9
Pression fiscale (en % du PIB)

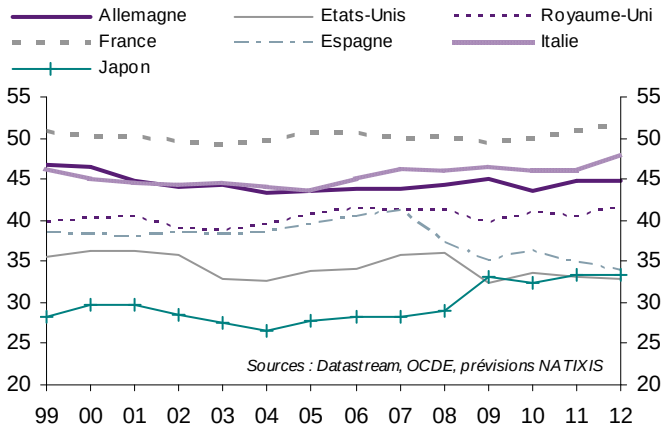

AVERTISSEMENT / DISCLAIMER

Ce document et toutes les pièces jointes sont strictement confidentiels et établis à l'attention exclusive de ses destinataires. Ils ne sauraient être transmis à quiconque sans l'accord préalable écrit de Natixis. Si vous recevez ce document et/ou toute pièce jointe par erreur, merci de le(s) détruire et de le signaler immédiatement à l'expéditeur.

Ce document a été préparé par nos économistes. Il ne constitue pas un rapport de recherche indépendant et n'a pas été élaboré conformément aux dispositions légales arrêtées pour promouvoir l'indépendance de la recherche en investissement. En conséquence, sa diffusion n'est soumise à aucune interdiction prohibant l'exécution de transactions avant sa publication.

La distribution, possession ou la remise de ce document dans ou à partir de certaines juridictions peut être limitée ou interdite par la loi. Il est demandé aux personnes recevant ce document de s'informer sur l'existence de telles limitations ou interdictions et de s'y conformer. Ni Natixis, ni ses affiliés, directeurs, administrateurs, employés, agents ou conseils, ni toute autre personne accepte d'être responsable à l'encontre de toute personne du fait de la distribution, possession ou remise de ce document dans ou à partir de toute juridiction.

Ce document et toutes les pièces jointes sont communiqués à chaque destinataire à titre d'information uniquement et ne constituent pas une recommandation personnalisée d'investissement. Ils sont destinés à être diffusés indifféremment à chaque destinataire et les produits ou services visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique à un destinataire en particulier. Ce document et toutes les pièces jointes ne constituent pas une offre, ni une sollicitation d'achat, de vente ou de souscription. Ce document ne peut en aucune circonstance être considéré comme une confirmation officielle d'une transaction adressée à une personne ou une entité et aucune garantie ne peut être donnée sur le fait que cette transaction sera conclue sur la base des termes et conditions qui figurent dans ce document ou sur la base d'autres conditions. Ce document et toutes les pièces jointes sont fondés sur des informations publiques et ne peuvent en aucune circonstance être utilisés ou considérés comme un engagement de Natixis, tout engagement devant notamment être soumis à une procédure d'approbation de Natixis conformément aux règles internes qui lui sont applicables.

Natixis n'a ni vérifié ni conduit une analyse indépendante des informations figurant dans ce document. Par conséquent, Natixis ne fait aucune déclaration ou garantie ni ne prend aucun engagement envers les lecteurs de ce document, de quelque manière que ce soit (expresse ou implicite) au titre de la pertinence, de l'exactitude ou de l'exhaustivité des informations qui y figurent ou de la pertinence des hypothèses auxquelles elle fait référence. En effet, les informations figurant dans ce document ne tiennent pas compte des règles comptables ou fiscales particulières qui s'appliqueraient aux contreparties, clients ou clients potentiels de Natixis. Natixis ne saurait donc être tenu responsable des éventuelles différences de valorisation entre ses propres données et celles de tiers, ces différences pouvant notamment résulter de considérations sur l'application de règles comptables, fiscales ou relatives à des modèles de valorisation. De plus, les avis, opinions et toute autre information figurant dans ce document sont indicatifs et peuvent être modifiés ou retirés par Natixis à tout moment sans préavis.

Les informations sur les prix ou marges sont indicatives et sont susceptibles d'évolution à tout moment et sans préavis, notamment en fonction des conditions de marché. Les performances passées et les simulations de performances passées ne sont pas un indicateur fiable et ne préjugent donc pas des performances futures. Les informations contenues dans ce document peuvent inclure des résultats d'analyses issues d'un modèle quantitatif qui représentent des évènements futurs potentiels, qui pourront ou non se réaliser, et elles ne constituent pas une analyse complète de tous les faits substantiels qui déterminent un produit. Natixis se réserve le droit de modifier ou de retirer ces informations à tout moment sans préavis. Plus généralement, Natixis, ses sociétés mères, ses filiales, ses actionnaires de référence ainsi que leurs directeurs, administrateurs, associés, agents, représentants, salariés ou conseils respectifs rejettent toute responsabilité à l'égard des lecteurs de ce document ou de leurs conseils concernant les caractéristiques de ces informations. Les opinions, avis ou prévisions figurant dans ce document reflètent, sauf indication contraire, celles de son ou ses auteur(s) et ne reflètent pas les opinions de toute autre personne ou de Natixis.

Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour après la date apposée en première page. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent.

Natixis ne saurait être tenu pour responsable des pertes financières ou d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans la présentation et n'assume aucune prestation de conseil, notamment en matière de services d'investissement. En tout état de cause, il vous appartient de recueillir les avis internes et externes que vous estimez nécessaires ou souhaitables, y compris de la part de juristes, fiscalistes, comptables, conseillers financiers, ou tous autres spécialistes, pour vérifier notamment l'adéquation de la transaction qui vous est présentée avec vos objectifs et vos contraintes et pour procéder à une évaluation indépendante de la transaction afin d'en apprécier les mérites et les facteurs de risques.

Natixis est agréée par l'Autorité de contrôle prudentiel (ACP) en France en qualité de Banque – prestataire de services d'investissements et soumise à sa supervision. Natixis est réglementée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels elle est agréée.

Natixis est agréée par l'ACP en France et soumise à l'autorité limitée du Financial Services Authority au Royaume Uni. Les détails concernant la supervision de nos activités par le Financial Services Authority sont disponibles sur demande.

Natixis est agréée par l'ACP et régulée par la BaFin (Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht) pour l'exercice en libre établissement de ses activités en Allemagne. Le transfert / distribution de ce document en Allemagne est fait(e) sous la responsabilité de NATIXIS Zweigniederlassung Deutschland.

Natixis est agréée par l'ACP et régulée par la Banque d'Espagne (Bank of Spain) et la CNMV pour l'exercice en libre établissement de ses activités en Espagne.

Natixis est agréée par l'ACP et régulée par la Banque d'Italie et la CONSOB (Commissione Nazionale per le Società e la Borsa) pour l'exercice en libre établissement de ses activités en Italie.

Natixis ne destine la diffusion aux Etats-Unis de cette publication qu'aux « major U.S. institutional investors », définis comme tels selon la ***Rule* 15(a) (6)**. Cette publication a été élaborée et vérifiée par les économistes de Natixis (Paris). Ces économistes n'ont pas fait l'objet d'un enregistrement professionnel en tant qu'économiste auprès du NYSE et/ou du NASD et ne sont donc pas soumis aux règles édictées par la FINRA.

This document (including any attachments thereto) is confidential and intended solely for the use of the addressee(s). It should not be transmitted to any person(s) other than the original addressee(s) without the prior written consent of Natixis. If you receive this document in error, please delete or destroy it and notify the sender immediately.

This document has been prepared by our economists. It does not constitute an independent investment research and has not been prepared in accordance with the legal requirements designed to promote the independence of investment research. Accordingly there are no prohibitions on dealing ahead of its dissemination.

The distribution, possession or delivery of this document in, to or from certain jurisdictions may be restricted or prohibited by law. Recipients of this document are therefore required to ensure that they are aware of, and comply with, such restrictions or prohibitions. Neither Natixis, nor any of its affiliates, directors, employees, agents or advisers nor any other person accept any liability to anyone in relation to the distribution, possession or delivery of this document in, to or from any jurisdiction.

This document (including any attachments thereto) are communicated to each recipient for information purposes only and do not constitute a personalised recommendation. It is intended for general distribution and the products or services described therein do not take into account any specific investment objective, financial situation or particular need of any recipient. It should not be construed as an offer or solicitation with respect to the purchase, sale or subscription of any interest or security or as an undertaking by Natixis to complete a transaction subject to the terms and conditions described in this document or any other terms and conditions. Any undertaking or commitment shall be subject to Natixis prior approval and formal written confirmation in accordance with its current internal procedures. This document and any attachments thereto are based on public information.

Natixis has neither verified nor independently analysed the information contained in this document. Accordingly, no representation, warranty or undertaking, express or implied, is made to the recipients of this document as to or in relation to the accuracy or completeness or otherwise of this document or as to the reasonableness of any assumption contained in this document. The information contained in this document does not take into account specific tax rules or accounting methods applicable to counterparties, clients or potential clients of Natixis. Therefore, Natixis shall not be liable for differences, if any, between its own valuations and those valuations provided by third parties; as such differences may arise as a result of the application and implementation of alternative accounting methods, tax rules or valuation models. In addition, any view, opinion or other information provided herein is indicative only and subject to change or withdrawal by Natixis at any time without notice.

Prices and margins are indicative only and are subject to changes at any time without notice depending on inter alia market conditions. Past performances and simulations of past performances are not a reliable indicator and therefore do not predict future results. The information contained in this document may include the results of analysis derived from a quantitative model, which represent potential future events, that may or may not be realised, and is not a complete analysis of every material fact representing any product. The information may be amended or withdrawn by Natixis at any time without notice. More generally, no responsibility is accepted by Natixis, nor any of its holding companies, subsidiaries, associated undertakings or controlling persons, nor any of their respective directors, officers, partners, employees, agents, representatives or advisors as to or in relation to the characteristics of this information. The opinions, views and forecasts expressed in this document (including any attachments thereto) reflect the personal views of the author(s) and do not reflect the views of any other person or Natixis unless otherwise mentioned.

It should not be assumed that the information contained in this document will have been updated subsequent to date stated on the first page of this document. In addition, the delivery of this document does not imply in any way an obligation on anyone to update such information at any time.

Natixis shall not be liable for any financial loss or any decision taken on the basis of the information contained in this document and Natixis does not hold itself out as providing any advice, particularly in relation to investment services. In any event, you should request for any internal and/or external advice that you consider necessary or desirable to obtain, including from any financial, legal, tax or accounting advisor, or any other specialist advice, in order to verify in particular that the investment(s) described in this document meets your investment objectives and constraints and to obtain an independent valuation of such investment(s), its risks factors and rewards.

Natixis is authorised in France by the *Autorité de contrôle prudentiel* (ACP) as a Bank –Investment Services providers and subject to its supervision. Natixis is regulated by the AMF in respect of its investment services activities.

Natixis is authorised by the ACP in France and subject to limited regulation by the Financial Services Authority in the United Kingdom. Details on the extent of our regulation by the Financial Services Authority are available from us on request.

Natixis is authorised by the ACP and regulated by the BaFin (Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht) for the conduct of its business in Germany. The transfer / distribution of this document in Germany is done by / under the responsibility of NATIXIS Zweigniederlassung Deutschland.

Natixis is authorised by the ACP and regulated by Bank of Spain and the CNMV for the conduct of its business in Spain.

Natixis is authorised by the ACP and regulated by Bank of Italy and the CONSOB (Commissione Nazionale per le Società e la Borsa) for the conduct of its business in Italy.

This research report is solely available for distribution in the United States to major U.S. institutional investors as defined by **SEC Rule 15(a)(6).** This research report has been prepared and reviewed by research economists employed by Natixis (Paris). These economists are not registered or qualified as research economists with the NYSE and/or the NASD, and are not subject to the rules of the FINRA

GROUPE BPCE

Natixis - 47, quai d'Austerlitz 75013 Paris - France - Tel.: +33 1 58 32 30 00 - **www.natixis.com**